



Faire des Courchevellois des citoyens acteurs de la vie locale en leur permettant de proposer, voter et donc décider de projets pour leur commune.

Une enveloppe de 10.000 € est réservée en 2021 sur le budget d'investissement pour financer directement la réalisation de ces projets qui reflètent les priorités des habitants.

Vous proposez ... vous votez et nous réalisons !

INTITULÉ DU PROJET

(Trouvez un titre court, explicite et attractif. Il mettra en valeur votre projet lorsqu'il sera soumis au vote des habitants)

.....

PORTEUR.EUSE DU PROJET : individuel

Nom et prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

PORTEUR.EUSE DU PROJET : collectif d'habitants (hors association)

Nom et prénom des membres :

.....

Nom et prénom du référent (interlocuteur unique de la mairie) :

.....

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

DESCRIPTION DU PROJET EN QUELQUES LIGNES

(Vous pouvez compléter la description sur papier libre et joindre une ou plusieurs photos ainsi qu'un plan, un schéma... etc)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QUELS SONT LES EFFETS POSITIFS POUR LES COURCHEVELLOIS ? EN QUOI VOTRE PROJET REPOND-IL À UN OBJECTIF D'INTÉRÊT GENERAL ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CATÉGORIE DU PROJET

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Solidarité | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Education / Jeunesse | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Environnement / Cadre de vie | <input type="checkbox"/> Numérique |
| <input type="checkbox"/> Culture / Sauvegarde du patrimoine | <input type="checkbox"/> Mobilité |
| <input type="checkbox"/> Proximité / Accessibilité aux services publics | <input type="checkbox"/> Citoyenneté |

LOCALISATION DU PROJET (village, rue, espace public, bâtiment municipal ...)

.....

.....

BUDGET ESTIMÉ

.....

QUELQUES RÈGLES A SUIVRE

Votre projet doit répondre à 8 critères pour être éligible :

1. Être **localisé** sur le territoire de la commune de Courchevel (sur le domaine public)
2. Être **d'intérêt général** et à **visée collective** : répondre aux besoins du plus grand nombre
3. Concerner des dépenses d'**investissement** (travaux, constructions, achats de matériel ou de mobilier, etc...)
4. Avoir un **coût estimé** de réalisation inférieur ou égal à 10.000 €
5. Être déposés par un **habitant** ou un collectif d'**habitants de la commune** de Courchevel
6. Prendre en compte les **contraintes écologiques et sociales**
7. Concerner une **compétence portée par la commune**
8. **L'engagement d'implication** : les porteur.euse.s de projets doivent s'engager à faire vivre leur projet une fois celui-ci réalisé

Pièces à joindre :

- Justificatif de domicile du porteur de projet
- Copie de la pièce d'identité, autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs

Le règlement du Budget Participatif est consultable en Mairie ou sur le site www.courchevel.com

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement du Budget Participatif de Courchevel 2021 et les accepter pleinement. J'autorise la commune de Courchevel à publier les informations ci-dessus sur tous les supports d'information de la commune ».

Fait à

Le

Signature

Les données personnelles sont collectées et enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Courchevel – 228 rue de la mairie – 73120 Courchevel. La base légale de traitement est une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls services de la Mairie de Courchevel concernés par les projets. Toutes les données sont stockées en France et sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données et exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, dpo@mairie-courchevel.com ou à l'adresse postale de la Mairie

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.